

Inventaire des bandes riveraines du lac Xavier: contexte, réalisation du projet et prochaines étapes

Par Ariane Brisson

Directrice du Service de l'urbanisme et environnement

9 mai 2026



Présentation de l'agent au Service de l'urbanisme et environnement

Gilles Tassé

Agent au Service de l'urbanisme et de l'environnement

819-381-3016, poste 5416

Agent@municipalite.laconception.qc.ca





Mise en contexte (avant 2023)

Suivis plus
aléatoires

Absence
méthodologie
uniforme quant
au repérage
des rives à
restaurer

Équipe plus
petite

Suivis
d'infractions
moins serrés

Nouvelle méthodologie (depuis 2023)

- **Démarche structurée et équipe plus complète**
- Objectifs:
- Assurer une plus grande uniformité dans la démarche (et une meilleure équité de traitement)
- Réaliser un suivi par lac pour concentrer les efforts et améliorer l'efficacité
- Réaliser des suivis plus rigoureux jusqu'à l'atteinte de la conformité

Étapes d'un inventaire



Sélection du lac



Phase 1: photos sommaires (toutes les rives)



Analyse des photos sommaires et identifications des rives avec potential de non conformité



Phase 2: prise de relevés détaillés des rives ciblées



Analyse des relevés détaillés et identification des rives à restaurer



Suivis avec les citoyens dont la rive est à restaurer



Identification des rives à restaurer

Principaux critères:

- Contrôle de la végétation
 - 3 strates: arbres, arbustes et herbacées
- Espaces de feu
 - Risque d'apport de nutriments (minéraux contenus dans la cendre)
 - Nutriments favorisent la croissance des algues et plantes aquatiques
 - Lieux souvent associés à du déboisement
- Autres structures ou ouvrages non conformes et sans droits acquis

Requis avant de débiter les travaux de revégétalisation

- Permet:
 - Vérification de la conformité
 - Encadrement des impacts
- Contenu de la demande:
 - Formulaire
 - Plan de revégétalisation
 - Mesures de prévention de l'érosion
 - Autres exigences possibles
 - Paiement des frais d'étude (50\$)

Certificat d'autorisation de revégétalisation



*Nous sommes là pour vous **accompagner** dans le dépôt de votre demande. N'hésitez surtout pas à nous contacter.*

Comment revégétaliser la rive?

*... Et on doit
tenir
compte des
plantes,
arbres et
arbustes
déjà
présents...*

Arbres

- 1 arbre / 5 m (quinconce)

Plantes herbacées

Ensemble de la rive

Arbustes:

- À moins de 5 m de la limite du littoral: 1 arbuste/ 1 m (quinconce)
- À plus de 5 m de la limite du littoral: de façon à délimiter l'espace à revégétaliser.

* Les essences d'arbres, d'arbustes et d'herbacées doivent faire partie de la liste des végétaux autorisés du Règlement de zonage numéro 21-2024.



Afin de restaurer une bande riveraine, on y installe des végétaux indigènes.

Image:

https://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ_guide_2013_web_spread.pdf



Prochaines étapes

- Lettres envoyées aux propriétaires de rives à restaurer
- Prise de rendez-vous:
Gilles Tassé
Agent au Service de l'urbanisme et de l'environnement
819-381-3016, poste 5416
Agent@municipalite.laconception.qc.ca
- Validité du certificat d'autorisation de revégétalisation: 1 an
- Inspection finale

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

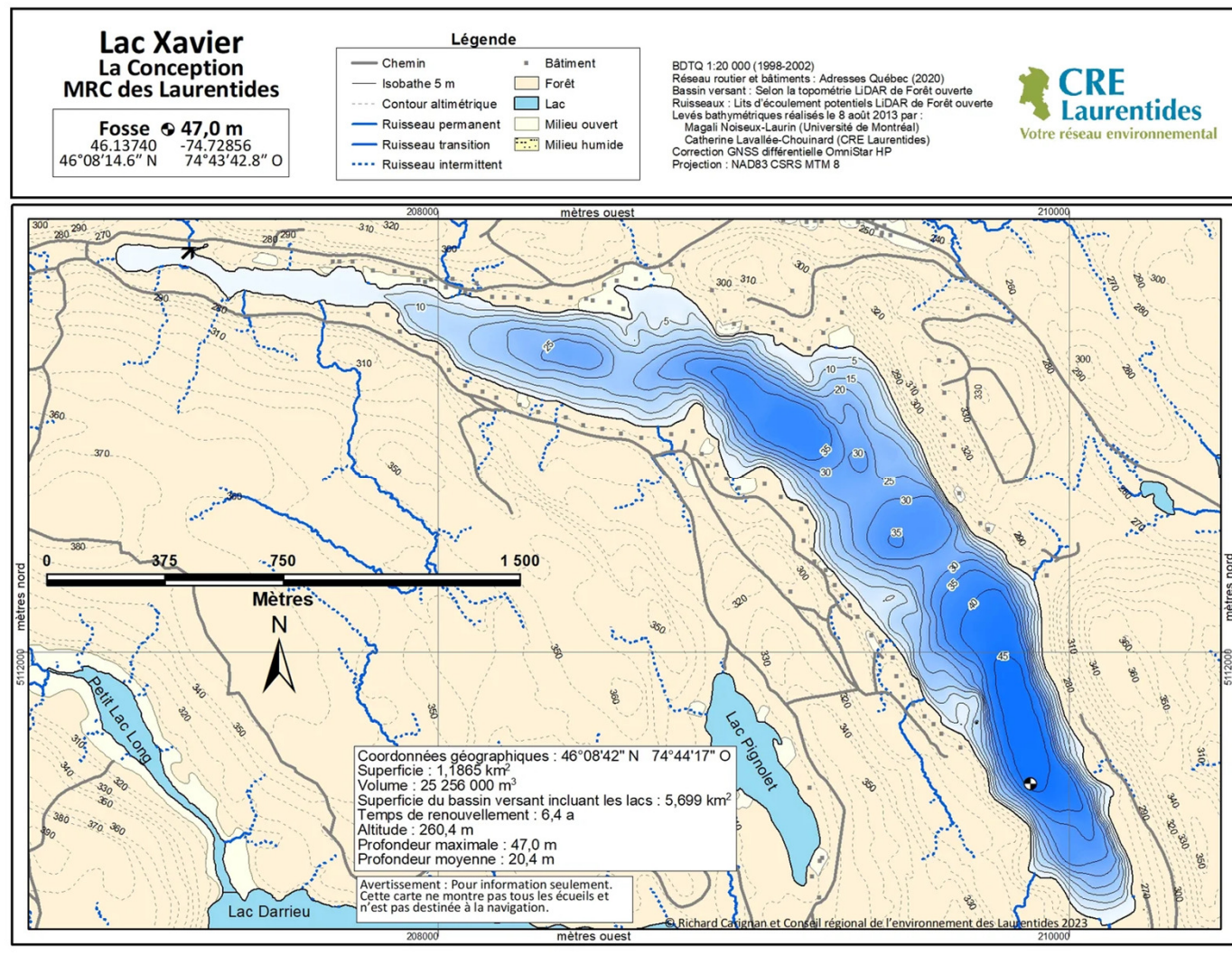
SAMEDI 30 MAI 2026

8H30 À 11H30

**GARAGE MUNICIPAL
2157, RUE DES VIOLETTES**



Conclusion



Source: <https://crelaurentides.org/lake/xavier/#pid=1>

Période
de
questions